

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 MARS 2006

ASSOCIATION CULTe

PRÉAMBULE

Convocations

Conformément à une résolution du Conseil d'Administration (CA) du CULTe la convocation à l'Assemblée Générale Statutaire (AG) se fait "*via tout les moyens électroniques à notre disposition*", décision prise pour limiter les dépenses postales, vu l'utilisation usuelle d'internet par les adhérents. Cela a été fait 15 jours à l'avance, sur le site (message visible sur le site du CULTe à la page *calendrier des réunions*) et par l'envoi d'un courrier électronique sur la liste de diffusion *Linux-31*, liste générale du CULTe. De plus, cette AG a été annoncée de vive voix lors des deux réunions précédentes, et sur la liste de diffusion *conseil*.

Citation du texte de la convocation :

Comme l'année précédente nous n'enverrons pas de courrier de convocation systématique.

L'AG sera annoncée sur le site, nos listes.

De plus nous avons averti de vive voix les 5 collègues sans « mail fixe ».

Plan de l'AG (du classique)

14 h Début de la réunion,
Etablissement des listes électorales.
Prise des dernières inscriptions

15 h 30 Clôture des inscriptions
Accueil, ouverture de l'AG
Désignation des scrutateurs

Rapport moral
Vote

Rapport financier
Vote

Projets année à venir
Le budget prévisionnel
Buts, moyens humains et financier
Vote

Renouvellement du CA démissionnaires et renouvelés
Vote du CA.

Le CA se réunit et élit en son sein le bureau

Cordialement
Patrick LABATUT

Liste électorale

Ne peuvent voter que les adhérents à jour de leur cotisation au jour du vote. La période d'inscription suivant l'année universitaire, à savoir du 1^{er} septembre au 31 août, la pratique de l'association permet à un nouvel adhérent de s'inscrire en août pour "l'année de cotisation" suivante. Néanmoins si une AG a lieu en août, il ne pourrait pas voter.

Le Trésorier, le Président et les deux scrutateurs ont veillé à la régularité de l'opération de vote, à partir des fiches d'adhésion et des cartes d'adhérent. Les inscriptions ont été prises jusqu'au 11 mars 2006, 15h30.

Ouverture de l'AG

Patrick Labatut, en sa qualité de Président du Club des Utilisateurs de Logiciels Libres et de gnu/linux de Toulouse et des environs, annonce la clôture des inscriptions à 15h30 et l'ouverture de l'Assemblée Générale Statutaire du CULTe.

Le Président propose de confier aux adhérents non membres du Bureau, les rôles suivants :

- x Scrutateurs (veillant à la régularité des opérations) : Georges Favre et Éric Huiban,
- x Secrétariat de séance : Hélène Centène,
- x Responsable technique vidéo : Christophe Vanhoutte.

Aucune objection.

Procurations

Le Président présente les procurations, ordinaires, de :

- Marc Thirion donnée à Frédéric Zulian pour vote lors de l'AG.
- Dominique Sommavilla donnée à Patrick Labatut pour vote lors de l'AG.
- Jean-Pierre Nicolin donnée à Patrick Labatut pour vote lors de l'AG.

Puis il demande s'il y a des objections dans l'assemblée ou dans la commission électorale.

Aucune objection.

Cas de la procuration de Jean-Marc Harang :

Jean-Marc Harang a envoyé un courrier électronique à Patrick Labatut, en sa qualité de Président, pour donner procuration à Éric Huiban. Patrick Labatut a établi une attestation signée de son nom certifiant que Jean-Marc Harang donne procuration à Éric Huiban lors de l'AG. Le Président demande à l'assemblée de valider cette procuration atypique : vu l'absence du requérant de l'agglomération toulousaine et la vraisemblance de sa demande, l'assemblée souveraine accepte la demande.

Aucune objection.

En conséquence, les quatre procurations sus-citées sont considérées comme ordinaires, totales et sans condition et seront indexées au dossier d'élection du CA.

Corps électoral

Le Président demande qu'en raison de sa participation active à la vie de l'association, Éric Marsden soit considéré comme adhérent (paiement de la prolongation, pour les dix années à venir, du nom de domaine "culte.org" pour le site de l'association, site qu'il gère au nom de l'association)

Interventions de Jean-Daniel Dodin et Frédéric Zulian pour préciser que, les années précédentes, Éric Marsden réglait le montant du nom de domaine année par année, et qu'il est traditionnellement considéré comme adhérent pour cela.

Le Président demande s'il y a des objections dans l'assistance.

Aucune objection.

En conséquence, Éric Marsden est d'adhérent de l'association pour l'année 2005-2006 et dispose d'un droit de vote. Absent, il n'a pas exercé ce droit.

Remerciements

Le Président commence par remercier au nom du Bureau, des adhérents et des utilisateurs du CULTe, les personnes (physiques ou morales) suivantes :

- ✓ La mairie de Ramonville Saint-Agne qui héberge le CULTe à la maison des associations et lui alloue une subvention
- ✓ L'IUT de Blagnac pour l'hébergement du serveur "officiel" du CULTe et leur soutien constant. Merci à leurs direction et à leurs responsables réseau
- ✓ Les partenaires du *Projet internet et Citoyenneté (PIC)*
- ✓ Le *Club Jeux de Rôles* pour leur patience (retards répétés des réunions du CULTe) et pour leur participation financière au réseau dit *CULTe-PIC*
- ✓ Les donateurs
- ✓ Les conférenciers et le coordonnateur des conférences, Georges Favre
- ✓ L'équipe *staff* gérant les mailing-lists, parmi lesquels Éric Marsden et Marc Thirion
- ✓ Les Administrateurs passés et à venir du *Mulet* (transition entre deux équipes) (*Le Mulet* et *Rosinante* sont les deux serveurs du CULTe à Ramonville)
- ✓ Les installateurs / dépanneurs qui oeuvrent lors des réunions ou sur nos listes
- ✓ Les adhérents actifs (machines, serveurs, local, rangement, administration)
- ✓ Les adhérents qui justifient l'existence de l'association, en réunions comme dans *le monde virtuel*

Le Président précise que pour lui les remerciements ne sont pas un acte banal à faire au début de chaque AG. Mais ils sont une reconnaissance verbale, l'expression d'une gratitude pour l'aide apportée au fonctionnement du CULTe et au-delà à la promotion de GNU/Linux et des Logiciels Libres.

Principes de cette AG

Le président présente ses excuses à l'assemblée pour le retard pour la convocation de l'AG (intervalle supérieur à 1 an), précisant que cela pourra être un motif légitime de refus du rapport moral.

Intervention de Jean-Daniel Dodin précisant que de toute façon en janvier 2006, la salle n'était pas disponible (travaux)

Le Président exprime ensuite qu'il souhaite :

- ✓ que cette AG soit plus compacte, en abordant uniquement "les lignes directrices"
- ✓ que le bilan 2005 et les perspectives 2006 soient séparés pour des débats plus clairs
- ✓ que toute action ne sera décidée que si les moyens humains et financiers sont identifiés. Il évoque, avec humour, les "théorèmes du CULTe" à savoir : "*C'est celui qui dit, qui fait ! C'est celui qui fait, qui décide (sous entendu le chemin pris par les projets) !*" avec bien sûr, l'aval du CA pour les grandes lignes et le budget. **L'étape "faire" ayant son importance.**

Intervention de Pierre Estrem proposant "*c'est celui qui cause qui décide*", proposition rejetée avec des sourires complices.

RAPPORT MORAL 2005

Par Patrick Labatut, en qualité de Président

Il indique qu'à chaque point du rapport moral correspondra un point lors des propositions et perspectives pour 2006.

Local

- Réalisation des travaux à la charge de la mairie (réfection des plafonds, électricité, modifications de radiateurs)
- Amélioration du rangement de l'association (petit matériel, pièces détachées...) : les bacs sont identifiés (lettre grecque suivie d'un numéro) et une place leur est attribuée sur les étagères. Un bac provisoire recevra le matériel nouveau comme celui démonté en cours de séance.
- Travaux sur le meuble des serveurs (câblage sous la paillasse et divers travaux d'aménagement)

Remerciements : Hélène Centène (rangement), Sylvain Lardon et Alain Blandy (câblage, etc)

Mise à jour des Pc

- La mise à jour du parc a été faite, tout est opérationnel.
- *Roulante* : Mots de passe administrateur transmis à la présidence.

Remerciements : Frédéric Zulian, Yoda ...

Réforme matériel

L'association veille à accepter du matériel de niveau et à prévoir la réforme.

Réforme en flux continu :

- circuit de recyclage
- don à des personnes physiques (adhérents ayant un besoin, en privilégiant les adhérents actifs et les personnes ayant moins de moyens)
- poubelle

Traçabilité des réformes (cahier, suite à la décision de l'AG précédente) validée par plusieurs signatures d'adhérents présents ce jour-là. En 2005, 25 lignes de réforme dont 1 échange, 6 départs déchetterie, le reste étant des dons. (Beaucoup de réformes d'écran)

Depuis la fondation de l'association, les déchets ont bien été gérés.

Papiers et statuts :

- Les papiers officiels du CULTe sont à jour : Obligations envers la Préfecture (statuts, bureau...) ou assurance par exemple
- Suite des discussions concernant les modifications des statuts : le changement du nom de l'association est fait, les autres modifications de statuts évoquées à l'AG précédente n'ont pas abouti

Conseil d'Administration

- Minimum une réunion par trimestre
- Discussions du CA via la liste de diffusion *Conseil* et lors des réunions
La participation est inconstante : certaines personnes parfois absentes, d'autres jamais présentes de l'année
- Comptes-rendus des réunions et des CA : ils sont disponibles sur le site du CULTe mais on peut sûrement améliorer ce point

Remerciements : Georges Favre (comptes-rendus en ligne)

ADSL

- Fonctionnement OK (sur *la Roulante* notamment)

Mulet

- Fait, une nouvelle équipe prend le relais

Remerciements : Christophe Buffenoir, Éric Huiban

Bibliothèque

- En raison d'autres priorités budgétaires, elle n'a pas été enrichie ces dernières années
- Le logiciel bibliothèque semble opérationnel mais n'est pas déployé, (système de fiches provisoire)

Site web

- Il est actuellement entièrement hébergé à l'IUT
- Le but est qu'il y ait une division
 - une partie à l'IUT : partie stable
 - une partie au local à Ramonville : plus flexible

Intervention de Frédéric Zulian pour préciser qu'à l'IUT resterait la partie officielle et qu'au local sur Ramonville ce serait une partie "plus wiki"

- Objectif n°1 : la mise à jour du site

Conférences

- On remarque que la tenue d'une conférence provoque immanquablement une fréquentation accrue
- La fréquence de "2 conférences pour 3 réunions" est approximativement tenue (si on excepte la fermeture de la salle en janvier 2006)

Remerciements : Georges Favre

Listes de diffusions

- Linux-31 : taux de fréquentation élevé
- Projet : taux de fréquentation très variable
- Tchache : rappel du rôle de "déversoir" quand la discussion dévie et ne s'inscrit ainsi plus dans le but de la liste Linux-31.
- Conseil : remplit plus ou moins son rôle
- Biglux : "vit sa vie"

- Hardstory, Lobby : peu de vie

Questions diverses

En 2005, une autre association orientée "logiciels libres" a vu le jour sur l'agglomération toulousaine, elle s'appelle 'Toulibre'.

Intervention de Frédéric Zulian : les deux associations ont des sensibilités différentes, il y a suffisamment de place sur Toulouse pour deux associations.

Aucune question sur le bilan / rapport moral

Fin du rapport moral

Vote du rapport moral :

- Le Président demande s'il y a des objections à un vote à main levée. Aucune objection.
- Votants : 22 présents + 4 procurations
- Résultat : 0 contre, 1 abstention, 25 pour

RAPPORT FINANCIER 2005

Par Frédéric Zulian, en sa qualité de trésorier.

- Les pièces comptables sont consultables sur rendez-vous le samedi

- Il y a un déficit comptable au 31/12/2005 qui ne correspond pas à l'état financier
- Commentaires de ce budget 2005 par le Trésorier :
 - ✓ Le CULTE a environ 70 adhérents (personnes physiques comme personnes morales - par exemple, le *Club de Jeux de Rôles* -)
 - ✓ Au 31/12/05, il y a un déficit comptable de 162,57€ mais, la participation du PIC à l'achat du vidéo-projecteur n'est pas prise en compte (150€)
Ceci ramène le déficit "réel" à 12,57€ sans tenir compte du solde créditeur des années antérieures

Intervention dans la salle demandant la raison du prix du vidéo-projecteur puisqu'il en existe de bien moins chers sur le marché.

Réponse de Jean-Daniel Dodin : les vidéo-projecteurs bon marché sont prévus pour projeter des images de télévision, la résolution n'est pas adaptée à la projection de pc

Réponse de Jean-Jacques Maurette : la définition de l'image et la luminosité ont été les critères considérés cruciaux

Réponse d'Alain Blandy : Le critère n°1 identifié est la luminosité pour permettre des projections dans cette salle comme dans d'autres (voire en plein air)

Budget 2005

Dépenses		Recettes	
France Telecom	219,38 €	Subvention mairie	500,00 €
CEGETEL	178,80 €	Cotisations adhérents *	890,00 €
Vidéoprojecteur	1 005,84 €	Ventes et remboursements divers	189,39 €
Assurance (MAIF)	205,94 €	(En attente) Participation PIC ADSL	100,00 €
Informatique (RAM, Modem)	132,00 €	Déficit	62,57 €

Total 1 741,96 €

Total 1 741,96 €

Solde bancaire au 31.12.2005 435,60 €

Solde bancaire au 31.12.2004 598,17 € soit un déficit comptable de 162,57 €

* Les adhésions au culte sont valables de septembre à septembre.

La comptabilité est tenue de janvier à janvier. La ligne « cotisations adhérents » comprend toutes les adhésions payées de janvier 2005 à décembre 2005.

Par ailleurs une partie des adhérents paye volontairement des cotisations supérieure à la cotisation votée en AG (10 €)

Aucune autre question sur le bilan financier

Fin du rapport financier

Vote du rapport financier :

- Le Président demande s'il y a des objections à un vote à main levée. Aucune objection.
- Votants : 25 présents + 4 procurations (en présence d'1 non-adhérent)
- Résultat : 0 contre, 1 abstention, 28 pour

Intervention de Jean-Jacques Maurette demandant que le rapport financier et les pièces comptables soient disponibles avant l'AG aux contrôleurs.

Réponse du Président : Cette demande a été faite avant l'AG. Le Bureau, le Président et le Trésorier proposent donc le contrôle des pièces comptables et du rapport financier, proposition faite en raison :

- ✓ de forts investissements du CULTe (vidéo-projecteur),
- ✓ d'une subvention de la Mairie de Ramonville Saint Agne (cf. perspectives),
- ✓ d'un "éventuel besoin" d'analyse par poste de dépense pour être plus optimum sans se figer par un formalisme excessif,
- ✓ d'un prévisionnel plus pointu,
- ✓ de 10 ans d'existence,
- ✓ de très nombreux dons.

Il serait demandé à deux adhérents (non-membres du CA) de consulter les comptes et les pièces comptables et de faire des suggestions.

→ **IDEE RETENUE**

PERSPECTIVES 2006

Par Patrick Labatut, en sa qualité de Président. Les perspectives seront votées après présentation du prévisionnel financier.

Local

- **Câblage** à finir : Identifié priorité financière n°1 par le CA sortant. Il a été demandé, par le CA, aux adhérents Sylvain Lardon, le câblage coté Minis, et Eric Huiban, celui coté porte (à droite) Demandes accordées.
Le financement d'achat de goulottes est accordé, Sylvain a le feu vert. Voir Jean-Jacques Maurette pour les connecteurs et la pince idone.
- **Clefs** du local : un double de tout le trousseau pour les équipes projets est budgeté. En attendant, utilisation des trousseau existant (P. Labatut ou M. Thirion)
- **Répartition des bacs** : 18 bacs environs sont actuellement bien triés, leur suivi est une priorité n°1 (sans impact financier), organisée de la façon suivante : Le rangement de la "boite à trier" sera réparti par P. Labatut en début de séance pour un "système de tri en flux réel". Il faut se les répartir entre adhérents pour assurer son suivi :
 - Les adhérents "non-techniques" pourront aider au rangement / tri des claviers, souris, etc.
 - Patrick Labatut : suivi des boites salon, consommables et meuble en bois, etc.
 - Parmi les "techniques" on peut citer :
 - Eric Huiban pour la Zone Minis (+ pièces dépendantes et câbles spéciaux) : Identification de façon plus visible demandée, par exemple en peignant une bande rouge, des solutions moins lourdes sont envisageables. Éric y réfléchit. Demande accordée
 - Alain Blandy pour le matériel SCSI (exception faite des "ordinosaures")

- Pierre Séguro réfléchit à la réfection du panneau blanc.
- Le CA réfléchira à une nouvelle étagère (ultra facile à démonter) sur le coté droit de l'armoire de brassage.
- **Rideaux** : Budgétisé par le CA sortant et le PIC (co-financeur). Il faut donc voir avec la mairie. Le président propose que la personne qui les fait soit l'interlocuteur de la mairie à ce sujet.

Intervention de Christophe Vanhoutte : il demande que toutes les associations utilisant la salle soient signataires.

→ Proposition non-tranchée.

Intervention dans la salle demandant les montants : Il est répondu que l'ensemble (tissu + fournitures diverses) s'élève maximum à 300€ dont le PIC finance 50€.

Mise à jour des PC

Le fonctionnement et l'administration (*Roulante* comprise) sont satisfaisants.

Même fonctionnement en 2006.

Réforme

- Même système qu'en 2005 (dons et récupérations utiles tracés dans le cahier)
- Les critères d'entrants vont être revus à la hausse (P300 minimum)
- Création de la notion de "paquet cadeaux" : les adhérents faisant une demande de don devront accepter un lot contenant du matériel à amener à la déchetterie de leur secteur. Ce principe est valable pour tous, motorisé ou non. Ceci en raison de frais de déchetterie début 2006 (exceptionnel, une grande quantité de matériel a dû être jeté et le CULTe a dû payer le tarif "entreprise" à la déchetterie)

Papiers et statuts

- Les modifications de statuts sont suspendues.

Conseil d'Administration

- Prévoir des répertoires réservés aux membres du CA et aux membres actifs sur *le Mulet*. Une sauvegarde devra bien sûr être envisagée.
- Comptes-rendus des réunions et des CA : l'amélioration amorcée en 2005 sera poursuivie. Le site du CULTe sera mis à jour par Georges Favre ou une personne ayant les droits sur cette page.

ADSL

Beaucoup de réflexions ont été menées. Dossier suivi par Frédéric Zuilan. Au départ, le CA envisageait une ligne ADSL + ligne France Télécom. Le CA a finalement opté pour le dégroupage total.

Mulet

- Une nouvelle équipe va prendre le relais pour l'administration du *Mulet* et de *Rosinante* : Jean-François Montgaillard, Éric Huiban, Clodéric Kontz, Christophe Vanhoutte et un adhérent (dont le président a oublié le nom, mais qui devrait se manifester)

Bibliothèque

- Achat de livres envisagé (A voir avec le CA et le Trésorier)

- Un projet "bibliothèque" est envisagé avec Maurice Raucy, bibliothécaire (le CA définira ses attributions avec lui) avec utilisation d'un logiciel de gestion de bibliothèque entièrement revu (sql) Comme cela dépend de l'équipe *Mulet* (sauf si on le met sur la machine conseil avec sauvegarde ultérieure des données sur *le Mulet*), on attend les réflexions de l'équipe *Mulet* pour trancher.

Site web (Mulet)

- Il faut le rendre plus vivant : un système "wiki" ou CMS est proposé.

Conférences

- On maintient le rythme actuellement

Intervention de Georges Favre qui précise "on essaye de maintenir" avec un sourire.

Intervention de Jean-Daniel Dodin : proposition de conférence courte (3/4h de conférence et 1/2h de débat) sur les distributions (historiques, explications de la façon dont c'est structuré etc.

→ Proposition ayant retenue l'attention de l'assemblée

Listes de diffusions

- Une règle de bon usage des listes sera écrite.
- Proposition de création d'une liste "adhérents" pour discuter de la vie de l'association et l'amplifier comme pour augmenter la démocratie dans l'association.

Intervention dans la salle : "une liste c'est bien mais un portail en CMS serait peut-être mieux pour un travail collaboratif"

Intervention d'Alain Blandy : A ceux qui n'ont pas l'ADSL, la notion de portail pose problème.

Intervention de Christophe Vanhoutte : Sur Linux-31, des personnes non-adhérentes s'expriment en impliquant nommément des adhérents... Grâce à une liste privée, les adhérents seraient plus au courant de la vie de l'association.

Intervention du président : la liste conseil est accessible à tous, mais peu utilisée d'où l'idée d'une autre liste. Linux-31 demeure pour les sujets généraux, les aides techniques / la "nouvelle liste" pour les sujets internes à l'association.

Intervention de Jean-Daniel Dodin : demande si l'IUT est d'accord pour *sympa*.

Pas de réponse.

- A la demande du Président, personne ne demande un vote particulier pour la création de cette nouvelle liste de diffusion : elle sera donc votée avec l'ensemble des perspectives.

Intervention de Jean-Daniel Dodin : il demande le délai de mise en route du *Mulet* car E. Marsden refuse la création de nouvelle liste et il pense qu'il serait préférable que cette liste soit hébergée sur le *Mulet*

Intervention de Patrick Labatut : Proposition de supprimer la liste *Lobby*. Jean-Daniel Dodin s'oppose à sa suppression. Décision : elle ne sera pas supprimée.

Questions diverses

- **Malette pour Vidéo-Projecteur** : Pas de ligne de crédit à ce jour, le CA n'a rien décidé encore.
- **Biglux, HardStory** : Mentionné pour mémoire, pas traité à l'AG pour maintenir le rythme et les objectifs de l'AG.

Intervention de Jean-Daniel Dodin : il demande depuis quand ces activités sont en sommeil.

Réponse de Christophe Vanhoutte : La liste Biglux est vivante, même si c'est par à coup.

Aucune autre question sur les perspectives

PRÉVISIONNEL FINANCIER 2006

Par Frédéric Zuilan, en sa qualité de Trésorier

- Contrairement à ce qui a été dit dans la partie perspective, les lignes France-Télécom et Cegetel existent toujours (il ne savait pas que cela avait été tranché par le CA)
- La ligne dépense "rideaux" montrent qu'ils sont prévus au budget.
- La ligne dépense "PC" correspond à un achat qui vient d'être annulé : le Trésorier propose que la somme soit basculé à d'autres fournitures.

Intervention de Jean-Daniel Dodin : propose l'achat d'un pc portable, qui irait de pair avec le vidéo-projecteur pour les conférences et permettrait de ne pas compter sur un pc portable d'un adhérent. La proposition sera étudiée.

- La ligne dépense "bibliothèque" n'a pas été mis, mais il pourra être pris sur la ligne pc (si l'idée du pc portable n'est pas retenue par exemple)
- La ligne de dépense "réforme légale" n'est pas indiquée (200€ pour 200kg début 2006) elle le sera dans le compte-rendu.
- La ligne recette "subvention mairie" est en forte hausse, une demande va être déposée dans ce sens par le prochain CA.

Budget 2006

Dépenses		Recettes	
France Telecom	230,00 €	Subvention mairie	1 000,00 €
CEGETEL	180,00 €	Cotisations adhérents *	800,00 €
Assurance (MAIF)	210,00 €	Participation PIC Rideaux	50,00 €
Rideaux	300,00 €	Participation PIC ADSL	100,00 €
Déchetterie (Réforme)	200,00 €		
PC	650,00 €		
Petite informatique	120,00 €		
Bureaux (CD, feutres, stylos, gobelets...)	60,00 €		
Total	1 950,00 €	Total	1 950,00 €

* Les adhésions au culte sont valables de septembre à septembre.
 La comptabilité est tenue de janvier à janvier. La ligne « cotisations adhérents » comprend toutes les adhésions payées de janvier 2005 à décembre 2005.
 Par ailleurs une partie des adhérents paye volontairement des cotisations supérieure à la cotisation votée en AG (10 €)

Aucune autre question sur les perspectives financières

Fin des perspectives financières (16h50)

Vote des perspectives (morales et financières) :

- Le Président demande s'il y a des objections à un vote à main levée. Aucune objection.
- Votants : 27 votants présents + 4 procurations
- Résultat : 0 contre, 1 abstention, 30 pour

ELECTION DU CA

Rappel de la situation

Prénom Nom	Eligible (cotisation à jour)	Renouvelable	Démissionnaire formel du CA
Guyhem Aznar	Oui	Non	Oui
Alain Blandy	Oui	Oui	Non
Philippe Coulonges	Non	Oui	Non
Jean-Daniel Dodin	Oui	Oui	Non
Patrick Labatut	Oui	Non	Oui
Hélène Petit	Non	Oui	Non
Pierre Zaplotny	Non	Oui	Oui
Frédéric Zulian	Oui	Non	Oui

Conclusion : **Vote complet, les 8 postes sont à renouveler.**

Pour les prochains renouvellements par tranche, le CA procèdera à un tirage au sort interne aux 8 nouveaux élus.

Principes du vote

Rappel : 1. Les adhérents à jour de la cotisation (sept. 2005 - août 2006) peuvent voter.

2. Les élus n'ayant pas réglé leur cotisation sont considérées démissionnaires.

Après consultation de la salle et des scrutateurs, est décidé que :

- Sera considéré comme bulletin nul :
 - un bulletin comportant plus de 8 noms,
 - un bulletin comportant des insultes et tout autre propos à caractère diffamatoire.
- Sera considéré comme bulletin acceptable :
 - un bulletin comportant moins de 8 noms,
 - un bulletin portant des orthographes approximatives mais compréhensibles des scrutateurs (voir le nom connu via internet)
- La liste des candidats est transmise aux votants via le vidéo-projecteur (l'ordre du tableau proposé, fait au pied levé, est arbitraire)

Candidats

- Guyhem Aznar
- Alain Blandy
- Jean-Daniel Dodin
- Patrick Labatut
- Dominique Sommavilla
- Christophe Vanhoutte
- Frédéric Zulian

Résultats

Les listes de pointage ont été signées par les scrutateurs et sont disponibles dans les archives.

31 votants, pas de bulletin nul

Prénom Nom	Nombre de voix	Candidat
Patrick Labatut	30	oui
Christophe Vanhoutte	30	oui
Frédéric Zulian	30	oui
Alain Blandy	28	oui
Jean-Daniel Dodin	28	oui
Dominique Som mavilla	26	oui
Guilhem Aznar	25	oui
Jean Alvarez	1	non
Hélène Centène	1	non
Éric Huiban	1	non
Luc Lafond	1	non
Blaise Picinbono	1	non
Pierre Seguro	1	non
Marc Thirion	1	non

Clôture

Clôture de l'Assemblée Générale Statutaire 2005-2006 du CULTe par Patrick Labatut, en sa qualité de Président sortant qui remercie la commission de contrôle (les scrutateurs), la secrétaire de séance, le responsable technique vidéo et les personnes présentes.

Pot offert par le Président sortant, Café CULTe, au bar habituel de Ramonville.

Élection du bureau

Suite aux résultats de l'AG, les adhérents non-candidat sont contactés individuellement par Patrick Labatut, en sa qualité de Président, pour savoir s'ils acceptent d'être au CA ou pas.

Ne souhaitent pas faire partie du CA : Jean Alvarez, Hélène Centene, Éric Huiban, Luc Lafond, Pierre Seguro, Marc Thirion

Souhaite faire partie du CA : Blaise Picinbono

Bureau

- Patrick Labatut Président
- Jean-Daniel Dodin Premier Vice-Président
- Guylhem Aznar Deuxième Vice-Président
- Frédéric Zulian Secrétaire
- Dominique Som mavilla Secrétaire-adjointe
- Christophe Vanhoutte Trésorier
- Alain Blandy Trésorier-adjoint
- **Blaise Picinbono** **Secrétaire-adjoint**

RAJOUT SUITE A LA REUNION DU CA

Lors du prochain CA un tirage au sort aura obligatoirement lieu pour définir la durée du mandat des élus. Puisque le compteur des mandats est remis à zéro.